

des sujets qui se rapportent à leur vocation ; ce sont tout autant de directions dans lesquelles on peut trouver un champ très important et très légitime d'utilité.

L'histoire de semblables institutions ailleurs montre que leur utilité dans toutes ces directions est de plus en plus reconnue et appréciée chaque année, et leur importance, comme moyen d'instruction populaire, à une classe très nombreuse de personnes, qui n'ont ni le temps ni l'argent à dépenser pour une éducation spéciale, est très grande, et, comme c'est le cas des jardins de Kew, gagne tous les jours une plus grande appréciation de cette classe particulière de personnes.

Les jardins de Kew, Angleterre, sont sans doute les plus grands et les mieux équipés du monde, et comme tels, et dans la quantité et le caractère du travail accompli, peuvent être pris comme type que d'autres jardins feront bien de suivre ; nous aurons donc, dans nos efforts de monter de bonnes et substantielles raisons pour l'établissement d'une semblable institution ici, de fréquentes occasions de citer les résultats qu'on obtient à présent à Kew ; non pas, cependant, que nous aspirions à les surpasser, ou même à les égaler, mais autant qu'il s'agit des besoins spéciaux du pays et du climat, les efforts doivent toujours être dirigés dans ce sens, comme le modèle qu'il pourrait être possible d'atteindre.

La question du maintien est très importante. Un établissement de ce caractère demande à être indépendant, tandis qu'en même temps les intérêts du public demandent que les terrains soient ouverts à tous sans restriction, et qu'il n'y ait pas de nécessité d'avoir recours à la vente des produits pour un revenu. Il est très essentiel qu'il n'y ait rien de la nature d'une entreprise commerciale, et quelles que soient les choses distribuées, à d'autres jardins, ou à la ville, elles doivent l'être de la nature d'échanges, et cela apporterait une ample compensation dans les nouvelles matières pour planter. Pour s'en assurer, il est essentiel qu'un fond soit pourvu, d'où l'on puisse tirer un revenu sûr et suffisant.

Des faits importants se rapportant à cette question, au point de vue de l'éducation et pratique sont en préparation, et nous en donnerons le bénéfice à nos lecteurs dans peu de temps.

Samedi, le 21 février.

LES JARDINS BOTANIKES DU MONDE.

La première question qui se présente naturellement en relation avec un problème de cette espèce est : "Y a-t-il un précédent sur lequel on puisse compter ?" La réponse se trouve dans l'exemple que la plupart des nations civilisées de la terre nous ont déjà donné et dans lequel une ample justification se trouvera pour tout ce qui est contemplé dans le plan qui est à présent proposé pour le Canada. D'après l'information la plus digne de foi que l'on possède, les contrées du monde ont été classifiées selon les jardins botaniques qu'ils possèdent, comme suit :

I. L'Allemagne, 32 ; II. L'Italie, 24 ; III. La France, 22 ; IV. L'Autriche, les Iles Britanniques et ses dépendances immédiates, la Russie, 12 chacune ; V. Les Indes Britanniques, 9 ; VI. La Belgique, 6 ; VII. La Suisse, 5 ; VIII. L'Australie,